

section des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine



Rennes, le 30 novembre 2018

Lettre ouverte au Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine

La Loi de 2016 remet l'enfant au centre des priorités et des décisions le désignant clairement comme sujet. Elle prévoit de « sécuriser le parcours de l'enfant en Protection de l'Enfance ».

Après plusieurs semaines de mobilisation pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, les travailleurs-euses sociaux-ales du Nord appellent tous-tes les professionnel-les du social et de la protection de l'enfance à une grève et manifestation nationale à Lille le mardi 11 décembre. Bien des signaux d'alerte et des actions de sensibilisation au problème ont lieu : lettre ouverte des juges du tribunal pour enfants de Bobigny en novembre 2018 qui dénonçaient les mesures d'assistance éducative fictives, colère des salarié-es de la protection de l'enfance du Maine et Loire en 2017 devant la fermeture des structures et l'appel à projets au rabais, etc. Le secteur social est plus que jamais en péril par les recherches continues d'économies et, de fait, on s'éloigne de plus en plus des obligations de la Loi de 2016.

Nous, professionnel-les des CDAS, nous nous reconnaissons dans ce mouvement de contestation. Sur tout le territoire, les constats sont les mêmes et la situation en Ille et Vilaine ne fait pas exception à la règle : les personnels manquent sur le terrain pour assurer les missions de solidarité, de prévention et de protection de l'enfance. Depuis trop longtemps, les délais d'attente s'allongent pour les usagers, les mesures ne sont pas exercées faute de place, les dispositifs de prise en charge sont saturés. Les épuisements professionnels et les arrêts maladie des personnels se multiplient, les postes sont supprimés pour faire baisser les coûts, les institutions publiques se désengagent de leurs missions à chaque programme de rationalisation comptable.

Il y a un an en novembre 2017, 300 agent-es se mettaient en grève dans les CDAS, quelle réponse avez-vous apporté depuis en termes d'engagements, d'effectifs, de perspectives ? Aucune des mesures prises issues des multiples réflexions de la collectivité (Etats généraux, CDAS de demain, redéploiement de postes) n'ont produit d'effets tangibles à la hauteur de la situation. Et que dire enfin humainement des dernières orientations de notre Président en juin 2018, qui annonçait son intention de supprimer les aides financières aux familles en attente de régularisation ; depuis, il est demandé aux professionnel-les de ne plus accéder aux demandes de ses familles et de les mettre à la porte des CDAS.

<http://www.sud-departementaux35.org/>

section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beaugard - bâtiments modulaires – Cucillé 2

Nous constatons aussi les difficultés rencontrées par les assistantes familiales. En bout de chaîne, le turn-over des référent-es et leur manque de disponibilité pèsent sur l'accompagnement des enfants et de leur famille. Par saturation des dispositifs, elles sont pressées par les services pour accueillir des enfants sans solution. Faute de préparation et d'adéquation à leur projet professionnel, l'accueil n'est pas opérant et c'est un échec pour tout le monde. Les assistantes familiales souffrent et la profession n'est plus attractive.

Tout le secteur social et médico-social est traversé depuis des années par des restrictions budgétaires qui atteignent aujourd'hui un point de non retour où l'impératif financier supplante le principe d'assistance aux personnes. Ces logiques comptables et de quantification compromettent dangereusement l'accompagnement humain des adultes, la protection des enfants vulnérables et malmènent l'éthique professionnelle inscrite dans les fondements du travail social.

Au Département, 7 enquêtes CHSCT ont concerné des personnels du secteur social sur les 4 dernières années et un cahier revendicatif CDAS a été déposé par SUD et discuté en CHSCT sans qu'aucun engagement n'ait été pris pour répondre à la dégradation des conditions de travail et à la souffrance des personnels. Le secteur associatif est soumis aussi aux mêmes problématiques de rentabilité.

Nous vous avons à maintes reprises rapporté les témoignages de la détresse du terrain et vous avons exhorté à les entendre mais à chaque fois nous avons rencontré de votre part le même déni de la réalité, les mêmes arguments sur votre "responsabilité" face aux contraintes financières, au point d'en ériger un dogme avec votre adaptation de l'action sociale de proximité au cadre budgétaire contraint et vos outils de quantification pour garantir l'équité. Désormais ce n'est plus l'éthique qui guide vos décisions mais bien l'arrogance de vos experts qui quantifient l'humain en chiffres !

Aujourd'hui, le constat est clair au sein de cette institution, l'enfant n'est plus un sujet mais un objet, un dossier... faisant partie « d'un portefeuille de situations ». Il y a urgence à agir avant que le secteur social et médicosocial ne soit totalement sinistré et les professionnel.les sujet-tes à la désolation. Nous vous demandons de sortir de l'attentisme politique et de faire des choix de société en cessant les politiques d'austérité dans le social et médico-social. Nous exigeons sans délai un plan d'urgence avant qu'il ne soit trop tard.

<http://www.sud-departementaux35.org>

section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires – Cucillé 2